



Association des Maires de Saône-et-Loire

Monsieur Gilbert PAYET
Préfet de Saône-et-Loire
Préfecture
196 rue de Strasbourg
71021 Mâcon cedex 9

Réf : MCJ/SLA - n°2017-n°121

Objet : Retour à la semaine scolaire de 4 jours – Difficultés rencontrées par les communes

Mâcon, le 27 juillet 2017

Monsieur le Préfet,

De nombreux collègues maires, dont les communes ont été autorisées à revenir à la semaine scolaire de 4 jours, ont attiré mon attention sur les difficultés auxquelles ils sont confrontés à présent.

En effet, il apparait que des parents d'élèves ont d'ores-et-déjà demandé aux communes concernées de prévoir une solution pour accueillir les enfants le mercredi. Les communes en question s'interrogent ainsi sur la possibilité d'organiser de simples garderies, ce qui ne semblerait pas envisageable au regard des textes actuellement en vigueur, dans la mesure où le mercredi constituerait un temps extrascolaire au sens des dispositions de l'article R227-1 du Code de l'action sociale et des familles. Si cela devait être confirmé, cela signifierait qu'il faut prévoir des accueils de loisirs sans hébergement, qui répondent à des normes plus contraignantes.

Par ailleurs, la modification des marchés publics de transport scolaire soulève également quelques problèmes. Si les dispositions de l'article 139 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics permettent de modifier les marchés initiaux, et notamment d'obtenir la diminution du coût de ces deniers, les discussions avec les prestataires s'avèrent délicates. Qui plus est, il est particulièrement complexe d'identifier le fondement sur lequel les collectivités pourraient s'appuyer pour solliciter une diminution du coût de leurs marchés.

Aussi, je souhaiterais que des éléments de réponse puissent être apportés aux communes qui se trouvent aujourd'hui dans l'une ou l'autre de ces situations.

Je vous remercie, Monsieur le Préfet, de l'attention que vous porterez à ces problématiques et vous prie de croire en l'expression de mes respectueuses salutations.

Marie-Claude JARROT
*Présidente de l'Association des Maires de
Saône-et-Loire*

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' and 'C' followed by a horizontal line.